


vendrEDI

La lettre de 
sur les données
de l'échange électronique

Fondateur Claude Chiaramonti

N° 109 du 6 octobre 2006

Standards pour l'eBusiness : Quel futur ?

Le Forum EBIF (eBusiness Interoperability Forum) du CEN/ISSS a établi la feuille de route de la normalisation relative aux problématiques " clés " du commerce électronique, ou plus généralement du " ebusiness " et tout particulièrement à celle de **l'interopérabilité**.

Le lecteur trouvera ce document à cenorm.be/iss. En effet, l'interopérabilité dans le B2B (Business to Business) est le challenge principal, à la fois sur le plan technique et sur le plan " business ", pour les sociétés voulant effectivement conduire leurs affaires comme si elles constituaient avec leurs partenaires une entreprise étendue.

Avant de définir les grandes lignes d'action pour les années **2006 à 2008**, la feuille de route document identifie les trois niveaux majeurs d'interopérabilité: le niveau technique, le niveau sémantique et le niveau organisationnel, allant même jusqu'à évoquer une interopérabilité à un niveau politique et sociétal, seul garante d'une société de l'information pour tous (ref. la vision i2010 de la Commission Européenne).

On connaît déjà des solutions comme ebXML, les web services et certains profils spécifiques de l'industrie qui permettent de répondre à certaines problématiques de l'interopérabilité mais il s'agit dans le futur de **voir plus large** et de bâtir des infrastructures interopérables et basées sur des standards permettant de répondre à **tous** les besoins et niveaux d'interopérabilité et de définir en conséquences les grandes lignes d'un programme de normalisation. La cible de ces travaux, c'est l'amélioration du déploiement de **services interopérables, indépendants des plateformes** et ce à tous les niveaux d'interopérabilité définies ci dessus. C'est aussi de rendre les interactions plus sûres dans une infrastructure spécifique au commerce électronique, de faciliter les solutions ebusiness adaptables aux besoins des utilisateurs et de rendre les services à la fois plus accessibles et plus inclusifs. La normalisation peut être un outil pour la réalisation de ces objectifs, tout en gardant en particulier comme perspectives les spécificités des secteurs industriels, des économies nationales et de toutes les entreprises y compris les petites et moyennes.

Pour atteindre ces objectifs la feuille de route définit 5 stratégies et les actions correspondantes.

Elles sont :

- Le développement de standards pour une infrastructure ebusiness cross frontières.
- Le développement de bonnes pratiques et de standards pour la maintenance et l'interopérabilité des contenus
- La recherche de solutions " inclusives " et pour cela, la définition de standards et d'infrastructures répondant spécifiquement aux exigences européennes, que ce soit au niveau de la diversité culturelle ou du développement des compétences nécessaires à la mise en œuvre des solutions par tous, le plus rapidement possible.
- La définition d'infrastructures " sécurisées " permettant aux utilisateurs d'avoir **confiance** à la fois en leurs solutions et systèmes ainsi qu'en leurs partenaires de ebusiness.
- Promouvoir la mise en oeuvre de solutions de références interopérables constituant des briques de base pour des solutions plus globales interopérables, solides et abordables reposant sur des interfaces ouverts (par exemple, la mise en oeuvre de solutions " open source " pouvant être réutilisées par une plus large communauté).

Le plan d'action correspondant est développé en soutien de ces stratégie et traite en particulier de l'élaboration des normes et standards nécessaires à l'interopérabilité recherchée.

De plus des recommandations pour des actions horizontales sont proposées : elles sont relatives aux besoins spécifiques des PME, à la nécessité de réaliser d'importantes actions de sensibilisation ainsi que la création de pilotes spécifiques aux différents secteurs professionnels et reposant sur des architectures génériques et constituant des modèles. Notons que la coopération avec la recherche est activement encouragée, certains projets de recherche lancés par La Commission Européenne pouvant effectivement soutenir les stratégies proposées.

F. Bousquet



Pour que « le message passe », il faut être d'accord sur le sens des données. ([petit Glossaire du B2Bfr](#))

La Signature électronique

Quel en est l'usage ?

. La France a été, il y a quelques années, en tête de la réflexion stratégique et technique concernant la mise en place de la Signature électronique et de ses fonctions annexes (cryptage, protection par clé, archivage,...)

Ces idées ont été reprises, et la normalisation internationale est maintenant bien avancée, ainsi que l'usage de la signature dans les principaux pays utilisateurs.

En France, au contraire, une vision commune sur le sujet dans les principaux secteurs économiques concernés (Finance, Santé, Relations interentreprises,..) n'existe pas encore, chacun réfléchit et développe des solutions spécifiques, sans cohérence intersectorielle, ni au regard de la situation internationale sur le sujet .

Il existe en France au moins treize organismes recensés qui réfléchissent chacun de leur côté sur la signature, sa mise en œuvre et son usage, et parmi eux, bien entendu, l'Administration en coordonne certains.

C'est pourquoi VendrEDI se tourne vers ses fidèles lecteurs pour leur demander leur avis sur ce problème, et pouvoir ainsi le transmettre aux partenaires concernés par la question et aux autorités compétentes.

Les questions suivantes se posent :

- Faites vous usage de la signature électronique ?
- Si non, envisagez vous d'en faire usage ?
- Si oui, quelle solution utilisez vous ? - Vous donne-t-elle pleinement satisfaction ?
- Eprouvez vous le besoin d'une cohérence améliorée au plan français ?
- Si oui, quels sont vos objectifs et vos attentes à ce sujet ? ...etc.

Vous êtes invités si ce sujet vous intéresse à remplir le petit questionnaire suivant : [\(lien avec le formulaire\)](#)

La synthèse de vos réponses à ce " référendum " sera communiqué aux partenaires compétents en France.

Vous serez informé par le canal de VendrEDI sur nos échanges de vues avec eux.


Les lecteurs de VendrEDI constituent un groupe important et précieux de la profession (consultants, entreprises,...)

Il lui appartient de s'exprimer !

Merci d'avance pour votre coopération !

Etienne PELLETIER



Ce numéro de VendrEDI lettre de crEDible a été adressé à 1.976 abonnés. Pour écrire : 
 Voir également : <http://www.credible.asso.fr/>
 Tous les numéros de vendrEDI peuvent être téléchargés à : <http://www.actimum.com/acvendredi.htm>